La TOUR de GARDE

ET MESSAGER DE LA PRÉSENCE DE CHRIST

XXVIIme Année SEPTEMBRE 1929 No 9

LES AUTORITÉS SUPÉRIEURES

(Suite)

« *C'est pourquoi celui qui s'oppose à l'autorité résiste à l'ordre que Dieu a établi, et ceux qui résistent attireront une condamnation sur eux-mêmes.* » — Romains 13 : 2.

JEHOVAH est l'autorité suprême, Christ Jésus et Jéhovah sont les autorités supérieures, et l'ordre établi dans l'Eglise vient de Jéhovah par Christ. Tous ceux qui sont agréables à Jéhovah et à Christ Jésus dans l'Eglise doivent se soumettre ou obéir volontairement à cet arrangement divin. Il n'y a aucune exception à cette règle, aussi les oints du Seigneur devraient-ils l'avoir constamment à l'esprit et la suivre strictement. Il va sans dire qu'il n'y a pas de conflit entre l'autorité supérieure et l'autorité suprême, car Christ et Dieu sont toujours en parfait accord l'un avec l'autre. Ainsi que nous l'avons vu, l'apôtre Paul dit : « Que toute personne soit soumise aux autorités supérieures. » Les apôtres peuvent être compris dans les autorités supérieures, car ils sont au-dessus de tous dans l'Eglise, à part Christ et Jéhovah. Ce passage des Ecritures a longtemps été appliqué par les chrétiens aux gouvernements des Gentils et à leur autorité. Il est cependant manifeste que telle n'était pas la pensée de Paul lorsqu'il écrivait ces paroles.

² Le mot « condamnation » du texte ci-dessus (verset 2) vient du mot grec *krima* et signifie jugement ; c'est ainsi qu'il est rendu dans la *version Synodale*. La *Diaglott* le rend par « châtiment ». Assurément, tous les chrétiens peuvent reconnaître aujourd'hui que cet arrangement ou institution de Dieu, mentionné dans le texte, ne s'applique pas à l'ordre de choses ou aux institutions des Gentils. Il est vrai que Dieu n'a point empêché les nations de la terre d'établir leurs lois et de les exécuter, mais ce n'est pas sur lui que tombe la responsabilité de leur manière d'agir. Il l'a permis, c'est-à-dire qu'il ne l'a pas interdit. Cependant notre texte parle d'un ordre que Dieu a établi ; et de cet ordre Dieu assume certainement la responsabilité.

³ On ne pourrait dire que Dieu ait jugé le monde au temps de Paul, car Paul lui-même écrivit que « Dieu a fixé un jour [à venir] où il jugera le monde selon la justice » (lorsque les gouvernements injustes n'existeront plus) et que ce jugement se fera par Christ Jésus. (Actes 17 : 31. Apocalypse 20 : 4) Le jugement auquel Paul fait allusion dans Romains 13 : 2 doit s'appliquer à l'Eglise, et ce jugement se fera par l'autorité que Dieu a ordonnée à cet effet. A l'appui de ces paroles notons ceci : « Car c'est le moment où le jugement va commencer par la maison de Dieu. Or, si c'est par nous qu'il commence, quelle sera la fin de ceux qui n'obéissent pas à l'Evangile de Dieu ? » (1 Pierre 4 : 17) Notons aussi ces paroles de Paul aux Galates (5 : 10) : « J'ai confiance à votre sujet, dans le Seigneur, que vous n'aurez point une autre pensée [au sujet de la circoncision] : Mais celui qui vous trouble, quel qu'il soit, en subira le jugement *[krima]*. » Vers. Lausanne.

⁴ Si le « jugement » mentionné en Romains 13 : 2 devait être rendu et exécuté par l'autorité des gouvernements des Gentils, il devrait alors se faire par un homme, le juge ; et cela serait contraire à la parole de Dieu, quel que fût cet homme. Personne dans l'Eglise ou hors de l'Eglise n'est autorisé à juger un membre de l'Eglise : « O homme, qui que tu sois, toi qui juges, tu es donc inexcusable ; car, en jugeant les autres, tu te condamnes toi-même, puisque toi qui juges, tu fais les mêmes choses. Et penses-tu, ô homme, qui juges ceux qui commettent de telles choses, et qui les fais, que tu échapperas au jugement de Dieu » (Romains 2 : 1, 3) Nous devons par conséquent conclure que le « jugement » de Romains 13 : 2 est celui pour lequel le Seigneur a pris des dispositions dans son organisation, par la Tête ou par ceux qu'il a désignés.

⁵ L'exposé de Paul en Romains 13 : 2 est en substance celui-ci : Quiconque résiste, dans l'Eglise, à l'arrangement que Dieu a fait pour la direction de celle-ci, s'oppose à Dieu et recevra en conséquence un châtiment de Dieu par Christ Jésus. Parmi les nations, l'application du châtiment aux malfaiteurs dépend très souvent de l'influence de l'accusé sur le juge. Dans le jugement de Dieu il n'y a pas de partialité. Le texte dit : « C'est pourquoi celui qui résiste . . . » ; c'est donc tous ceux qui résistent, sans exception, qui seront punis. Cela seul limite déjà le jugement à l'organisation de Dieu, et aux autorités de cette organisation établies pour juger.

⁶ « Ce n'est pas pour une bonne action, c'est pour une mauvaise, que les magistrats sont à redouter. Veux-tu ne pas craindre l'autorité ? Fais le bien, et tu auras son approbation. » (Verset 3) Quels sont ces magistrats ? Le mot « magistrat » vient du grec *archoon*, et se traduit aussi par prince ou princes ; Satan est le grand magistrat ou le prince de ce monde. Si le mot « magistrats » employé ici par Paul ne s'applique point à l'ordre de l'Eglise, il doit alors se rapporter à Satan et à son organisation. Satan, le prince du mal, ou une partie quelconque de son organisation sont-ils un sujet de crainte pour les ouvriers d'iniquité dans l'Eglise ? Assurément non. Si quelqu'un fait le mal dans l'Eglise, agissant par là contre

l'organisation de Dieu, c'est justement ce à quoi Satan prend plaisir. Les « magistrats » ou princes des Gentils n'induisirent-ils pas eux-mêmes des membres de l'Eglise primitive à s'allier à l'organisation de Satan ? Au lieu de punir ces hommes pour leurs mauvaises actions, ils les louèrent et les honorèrent.

7 En outre, peut-on vraiment dire que les chefs des gouvernements actuels de la terre ne sont pas à redouter pour une bonne action » ? Des consacrés, des oints de Dieu, s'en vont par le pays, faisant le bien en prêchant la bonne nouvelle du royaume de Dieu, et sont arrêtés justement par ces magistrats ou chefs des nations qui les condamnent à l'amende, à la prison ; pourquoi ? parce que de cette manière ils font le bien. Les ouvriers-missionnaires, ceux qui font le bien en allant de porte en porte donner aux peuples de la terre le message du royaume, sont-ils « approuvés » des princes ou gouverneurs de ce monde ? On n'a jamais entendu dire qu'ils les aient loués pour cela. Lorsque Paul dit : « Veux-tu ne pas craindre l'autorité ? » peut-on dire qu'il entendait que les oints de Dieu devaient craindre les princes, les chefs de ce monde ? S'il en était ainsi, chacun cesserait d'être un témoin à la gloire de Dieu. Et Satan ne demanderait pas mieux.

8 En voici un exemple : Dans la lointaine Libéria, en Afrique, un représentant de la Société, un enfant de Dieu, se mit récemment à prêcher l'évangile, de vive voix et en plaçant de la littérature entre les mains du peuple. Le gouvernement l'informa qu'il devait renoncer à répandre toute littérature, à donner toute conférence publique jusqu'à ce que les autorités lui en aient accordé la permission. Il n'en continua pas moins son travail et plaça un grand nombre de livres parmi le peuple. S'il avait obéi aux autorités des Gentils, il n'aurait pas prêché l'évangile. Mais il obéit au Seigneur et fut protégé. Il faisait le bien, cependant il ne reçut pas de louanges des princes, des chefs des Gentils. Il est par conséquent évident que les paroles de Paul signifient ceci : Vous qui êtes oints de Dieu, vous devriez craindre l'autorité (Christ, le Juge) ; les magistrats, les chefs (Christ et ceux qui agissent sous sa direction) ne sont pas à redouter pour une bonne action, mais pour une mauvaise, et si vous faites ce qui est bien, vous aurez l'approbation de cette autorité (de Christ et des membres de son organisation revêtus de l'autorité de louer). On pourrait demander: Pouvons-nous nous attendre à être loués par l'autorité de l'Eglise pour avoir fait le bien ? En réponse à cette question, et comme preuve que les apôtres étaient autorisés à louer ceux qui faisaient le bien, qu'ils les louaient réellement et que ceux qui font le bien seront loués, notons les textes suivants : « C'est pourquoi ne jugez de rien avant le temps, jusqu'à ce que vienne le Seigneur, qui mettra en lumière ce qui est caché dans les ténèbres, et qui manifestera les desseins des cœurs. Alors chacun recevra de Dieu la louange qui lui sera due. » (1 Corinthiens 4 : 5) « Nous envoyons avec lui le frère dont la louange en ce qui concerne l'Evangile est répandue dans toutes les Eglises ». (2 Corinthiens 8 : 18) « Je vous loue de ce que vous vous souvenez de moi à tous égards, et de ce que vous retenez mes instructions telles que je vous les ai données. » — 1 Corinthiens 11 : 2.

10 Lorsque les membres de l'Eglise se réunissent dans un autre but que celui de faire le bien, ils ne reçoivent pas de louanges, ainsi que l'affirme l'apôtre : « En donnant cet avertissement, ce que je ne loue point, c'est que vous vous assemblez, non pour devenir meilleurs, mais pour devenir pires. » (1 Corinthiens 11 : 17) De ces textes il ressort clairement que les méchants seront jugés selon les dispositions prises de Dieu et que ceux qui font le bien seront loués selon les mêmes dispositions.

11 « Le magistrat [l'autorité] est serviteur de Dieu pour ton bien. Mais si tu fais le mal, crains : car ce n'est pas en vain qu'il [le magistrat, l'autorité] porte l'épée, étant serviteur de Dieu pour exercer la vengeance et punir celui qui fait le mal. » (Romains 13 : 4) Ce texte ne pourrait pas se rapporter à l'autorité qu'exercent les Gentils. Dieu n'a assurément pas conféré à Satan ou à quelque membre de son organisation le pouvoir d'agir comme serviteur de Dieu pour le bien de l'Eglise. Il n'a non plus chargé personne de cette organisation mauvaise d'agir en qualité de vengeur pour exercer sa colère contre celui qui fait le mal dans l'Eglise. Que signifient alors ces paroles de Paul ?

12 Elles signifient que l'autorité ou l'ordre dans l'Eglise est établi par le Seigneur pour le bien de ceux qui font partie de l'Eglise, et pour le jugement de ceux qui font le mal. (2 Corinthiens 10 : 8 ; 13 : 10) Ce qu'est le mal dans l'Eglise est illustré par les passages suivants : « Alexandre, le forgeron, m'a fait beaucoup de mal. Le Seigneur lui rendra selon ses œuvres. » (2 Timothée 4 : 14) « Si quelqu'un, en effet, veut aimer la vie et voir des jours heureux, qu'il préserve sa langue du mal et ses lèvres des paroles trompeuses, qu'il s'éloigne du mal et fasse le bien, qu'il recherche la paix et la poursuive. » (1 Pierre 3 : 10, 11) « Mais, si c'est un méchant serviteur, qui dise en lui-même : Mon maître tarde à venir, s'il se met à battre ses compagnons, s'il mange et boit avec les ivrognes, le maître de ce serviteur . . . le mettra en pièces.» — Matthieu 24 : 48-51.

13 Les Gentils font usage de l'épée pour tuer. Si le texte s'appliquait aux autorités des Gentils, cela signifierait qu'ils sont revêtus du pouvoir et de l'autorité de tuer littéralement les membres de l'Eglise qui appartiennent au Seigneur et qu'ils sont les vengeurs de Dieu. Jésus fut accusé de sédition, puis jugé injustement et mis à mort. En occasionnant cela, Satan n'agit certainement pas comme vengeur de Dieu. Les paroles de l'apôtre signifient que l'épée représente le pouvoir, l'autorité que Dieu emploie pour châtier les membres de l'Eglise qui font le mal et qui par conséquent agissent contrairement à la loi régissant l'Eglise. La créature ou les créatures que Dieu emploie pour exercer ce pouvoir sont les vengeurs qui exécutent sa colère sur ceux qui font le mal.

14 Cela ne signifie pas qu'individuellement chacun dans l'Eglise puisse châtier celui qui, d'après lui, fait le mal. Les Ecritures défendent expressément qu'un membre de l'Eglise agisse de la sorte. « Que personne n'use envers son frère de fraude et de cupidité dans les affaires, parce que le Seigneur tire vengeance de toutes ces choses, comme nous vous l'avons déjà dit et attesté. » (1 Thessaloniciens 4 : 6) Le Seigneur remit à d'autres le pouvoir de juger et d'exécuter la sentence dans certains cas. Il le remit à ses apôtres, parce qu'ils étaient ses représentants spéciaux. Paul cite un cas grave qui lui avait été rapporté, et il ajoute : « Pour moi, absent de corps, mais présent d'esprit, j'ai déjà jugé, comme si j'étais présent, celui qui a commis un tel acte. Au nom du Seigneur Jésus, vous et mon esprit étant assemblés avec la puissance de notre Seigneur Jésus, qu'un tel homme soit livré à Satan [retranché de l'Eglise de Dieu avec une épée et livré à Satan] pour la destruction de la chair,

afin que l'esprit [de l'Eglise, esprit de sainteté et de dévouement entier à Dieu] soit sauvé au jour du Seigneur Jésus [lors de sa seconde venue et du rassemblement de son peuple]. » (1 Corinthiens 5 : 1-5 ; voyez aussi Actes 5 : 1-11 ; 8 : 20-22) Christ et les apôtres sont les magistrats de l'Eglise et étaient déjà établis au moment où Paul écrivait ces paroles ; et les ecclésias aussi sont chargées d'une certaine autorité. Ces magistrats ne sont pas à redouter pour une bonne action, mais bien pour une mauvaise action, car l'autorité employée par le Seigneur ne porte pas en vain l'instrument de punition de Dieu.

15 « Il est donc nécessaire d'être soumis, non seulement par crainte de la punition, mais encore par motif de conscience. » (Romains 13 : 5) Dieu n'a pas appelé son peuple pour en faire la victime de sa colère. Il l'a appelé pour qu'il soit son fidèle témoin et qu'il reçoive le salut par Christ Jésus. (1 Thessaloniciens 5 : 9) Mais la colère de Dieu vient sur ceux qui sont désobéissants et qui font le mal. (Ephésiens 5 : 5, 6) Que personne ne croie, même un instant, que Dieu ait chargé une soi-disant « police spirituelle » de tirer vengeance des malfaiteurs dans l'Eglise. Toute punition résultant de la colère ou d'un ressentiment personnel est absolument mal fondée. — Colossiens 3 : 8 ; Matthieu 5 : 22.

16 Paul dit que celui qui fait le mal dans l'Eglise en souffrira, et que pour cette raison déjà il devrait s'en abstenir, mais que c'est aussi par motif de conscience que chacun devrait éviter de mal agir. Celui qui s'abstient du mal simplement pour éviter le châtiment est poussé par un motif égoïste, et non par un bon et juste motif. Celui qui s'en abstient avec l'idée qu'il est juste de le faire et que cela plaît à Dieu, le fait parce qu'il aime Dieu ; le motif qui le pousse est juste et pur et il a une bonne conscience. « Le but du commandement, c'est une charité venant d'un cœur pur, d'une bonne conscience, et d'une foi sincère. » — 1 Timothée 1 : 5.

LES IMPOTS

17 « C'est aussi pour cela que vous payez les impôts ; car les magistrats sont des ministres de Dieu entièrement appliqués à cette fonction. » (Romains 13 : 6) Le fait que l'apôtre parle ici du payement des impôts a été considéré comme un fort argument destiné à prouver que tout le chapitre se rapportait aux pouvoirs des Gentils ; mais cet argument ne tient pas debout et la conclusion n'en est pas justifiée. Voyons diverses traductions de ce texte et comparons.

18 « C'est aussi pour cela que vous payez les tributs » *(Ostervald)* « C'est pour la même raison que vous payez des impôts. » *(Synodale)* « En effet, cela est réellement la raison pour laquelle vous payez aussi des impôts. » (Traduit de la vers. angl. *Weymouth*) « En raison de cela aussi vous payez des impôts. » — *Diaglott.*

19 L'apôtre ne commande à personne de l'Eglise de payer des impôts ou des tributs. Cette épître s'adressait à des chrétiens qui avaient été Juifs (Romains 7 : 1) et qui savaient que la loi des Juifs prescrivait la capitation (impôt par tête) et d'autres tributs pour l'entretien du gouvernement d'Israël. (Exode 30 : 11, 13) Il était entendu qu'ils comprenaient que le payement de tributs était une chose normale, nécessaire. Lorsque Paul leur écrivait, ces chrétiens résidaient à Rome et payaient leurs tributs au gouvernement romain pour ne pas encourir la colère de Rome et aussi par motif de conscience, sachant que c'était bien qu'ils le fissent. « C'est pour cela » dit l'apôtre « que vous payez les impôts ; et vous devriez, pour la même bonne raison, rendre à l'Eternel ce qui lui est dû ». Les paroles du texte, « c'est pour cela que vous payez des impôts », semblent être une intercalation destinée seulement à renforcer l'argument de l'apôtre : Pour quelle raison payez-vous des impôts ? Par motif de conscience, parce qu'il est juste de payer pour le service que l'on reçoit.

20 Puis, revenant aux magistrats, l'apôtre dit : « Car ce sont des ministres [des serviteurs] de Dieu, [non pas des serviteurs de Satan, ce qui serait le cas s'il était question des fonctionnaires des gouvernements terrestres]. » Ce mot « ministre » est traduit du mot grec *leitourgos* dont a été tiré « liturgie ». Qui sont donc les leitourgoi [ministres] de Dieu ? Dans les textes suivants le mot ministre ou serviteur est aussi la traduction de *leitourgos*, ce qui prouve qu'il désigne bien les ministres oints de Dieu qui servent l'assemblée. (Hébreux 1 : 7 ; 8 : 1, 2, 6 ; 9 : 21; 10 : 11; Actes 13 : 2 ; Romains 15 : 16 ; Philippiens 2 : 17, 25) « Ces magistrats sont des ministres de Dieu entièrement appliqués à cette fonction » poursuit l'apôtre. Il veut sans doute dire par là que la fonction de ces ministres est de maintenir l'ordre et l'autorité dans l'Eglise. Son argument est destiné à accentuer la pensée que l'ordre et la paix devraient régner, et que par motif de conscience il faudrait obéir aux lois du pays lorsqu'elles ne sont pas en contradiction avec celles de Dieu.

21 « Rendez à tous [que ce soit dans l'Eglise ou en dehors] . . . l'impôt à qui vous devez l'impôt, le tribut à qui vous devez le tribut. Les mots « impôt » et « tribut » se rapportent à une obligation financière ou commerciale qu'un gouvernement a le droit d'imposer à ceux qui habitent ses territoires, afin de suffire à son entretien. Jésus et ses disciples payaient cet impôt, ce tribut. Lorsqu'on lui demanda s'il convenait ou non de payer des tributs au gouvernement romain, Jésus répondit : « Rendez donc à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. » — Matthieu 22 : 18-21.

22 Mais qu'entend l'apôtre en disant dans le même verset : « La crainte à qui vous devez la crainte » ? Veut-il dire que la volonté de Dieu est que le chrétien soit timide et craintif devant les serviteurs de l'Eglise ? Le clergé, les anciens et d'autres ont pris ce passage des Ecritures pour prouver qu'ils ont droit au respect et à la crainte des membres des communautés. Cette application est fausse. Qui donc les membres de l'Eglise doivent-ils craindre? Les passages suivants nous le disent.

23 « Vous soumettant les uns aux autres dans la crainte de Christ. » (Ephésiens 5 : 21) « Honorez tout le monde ; aimez les frères ; craignez Dieu ; honorez le roi. Serviteurs, soyez soumis en toute crainte à vos maîtres, non seulement à ceux qui sont bons et doux, mais aussi à ceux qui sont d'un caractère difficile. » (1 Pierre 2:17, 18) « D'ailleurs, quand vous souffririez pour la justice, vous seriez heureux. N'ayez d'eux aucune crainte, et ne soyez pas troublés ; mais sanctifiez dans vos cœurs Christ le Seigneur, étant toujours prêts à vous défendre, avec douceur et respect, devant quiconque vous demande raison de l'espérance qui est en vous. » (1 Pierre 3:14, 15) « C'est l'Eternel des armées que vous devez sanctifier, c'est lui que vous devez craindre et redouter. » — Esaïe 8 : 13.

24 Le chrétien ne doit pas craindre les hommes. « La crainte des hommes tend un piège ; mais celui qui se confie en l'Eternel est protégé. » (Proverbes 29 : 25)

Ceux qui ont confiance en Dieu n'ont pas peur de ce que l'homme peut leur faire. « C'est par la foi que Moïse, à sa naissance, fut caché trois mois par ses parents, parce qu'ils voyaient que c'était un bel enfant ; et ils ne se laissèrent pas effrayer par l'édit du roi [des Gentils]. C'est par la foi que Moïse quitta l'Egypte, sans craindre la colère du roi [des Gentils] ; car il tint ferme comme s'il voyait Celui qui est invisible. » — Hébreux 11 : 23, 27.

25 Il est parfaitement conforme aux Ecritures et conséquemment juste que les chrétiens se respectent mutuellement dans l'Eglise, car c'est le Seigneur qui y a placé les membres. L'apôtre parle de ceux de l'Eglise qui suivent une voie égoïste, qui « méprisent l'autorité » et qui seront châtiés par le Seigneur. Il est encore écrit d'eux : « Audacieux, arrogants, ils ne craignent pas de parler injurieusement des Gloires. » (2 Pierre 2 : 10 ; version Synod.) « Dans leurs rêveries, ils souillent leur chair, méprisent l'autorité souveraine et profèrent des injures contre les Gloires. » — Jude 8 ; vers. Synodale.

26 L'apôtre dit plus loin : « L'honneur à qui vous devez l'honneur. » Que signifient ces paroles ? Les Ecritures indiquent clairement qui le chrétien devrait honorer. « Le Père ne juge personne, mais il a remis tout jugement au Fils, afin que tous honorent le Fils comme ils honorent le Père. Celui qui n'honore pas le Fils n'honore pas le Père qui l'a envoyé. » (Jean 5 : 22, 23) « Honorez tout le monde ; aimez les frères ; craignez Dieu ; honorez le roi [Christ]. » (1 Pierre 2 : 17) Lorsqu'un ancien de l'Eglise travaille selon la parole de vérité pour les intérêts du royaume, il mérite double honneur et respect. S'il fait opposition à l'œuvre du Seigneur et aux instructions qui la concernent, alors il n'est pas digne d'être honoré. (1 Timothée 5 : 17) « C'est pourquoi voici ce que dit l'Eternel, le Dieu d'Israël : J'avais déclaré que ta maison et la maison de ton père marcheraient devant moi à perpétuité. Et maintenant, dit l'Eternel, loin de moi ! Car j'honorerai celui qui m'honore, mais ceux qui me méprisent seront méprisés. » — 1 Samuel 2 : 30.

27 « Ne devez rien à personne, si ce n'est de vous aimer les uns les autres ; car celui qui aime les autres a accompli la loi. » (Verset 8) C'est là une prescription pour les chrétiens : ils ont le devoir de s'aimer, c'est-à-dire de sauvegarder les intérêts les uns des autres dans l'Eglise. Ils doivent s'appliquer à se faire mutuellement du bien. C'est la vraie raison pour laquelle les chrétiens doivent obéir à toutes les lois qui sont justes.

RAISON D'OBEISSANCE

28 « Car ceci : tu ne commettras point d'adultère, tu ne tueras point, te ne déroberas point, tu ne diras point de faux témoignage ; tu ne convoiteras point (Exode 20), et s'il y a quelque autre commandement, se résume dans cette parole-ci : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même. » (Verset 9 ; vers. Lausanne) Il est dit : « car ceci » et l'on peut se demander : « Pour quelle raison ? » Par raison d'amour tu ne commettras point d'adultère, tu ne tueras, ne voleras, ne porteras aucun faux témoignage, ne convoiteras point. Ces choses que le chrétien ne doit pas faire sont des crimes contre la loi de Dieu. Il est vrai que ces mêmes choses sont aussi condamnées par la loi de la plupart des nations. Si toutefois un chrétien s'abstenait de commettre ces crimes simplement parce que la loi du pays les condamne et les punit, il n'agirait pas justement.

29 Qu'est-ce qui conduit au crime d'adultère, au meurtre, au vol ou au parjure ? L'égoïsme, évidemment, et l'égoïsme est juste l'opposé de l'amour. Celui qui aime Dieu et son prochain ne commet aucun de ces forfaits. Celui qui aime son prochain ne lui fait pas de mal. Ce sont des désirs égoïstes et mauvais qui poussent les hommes aux actes coupables. Celui qui aime son prochain comme lui-même cherche à agir à son égard avec désintéressement et ne lui fait donc volontairement rien qui puisse lui nuire. C'est pourquoi le chrétien observe les lois du pays qui sont en harmonie avec celles de Dieu. Il ne les observe pas simplement parce que ce sont les lois du pays, mais parce qu'il est juste de le faire.

30 « L'amour ne fait point de mal au prochain ; l'amour est donc l'accomplissement de la loi. » (Verset 10) Dans ce verset l'apôtre ne peut pas avoir fait allusion aux lois des Gentils, des soi-disant nations chrétiennes, parce que toutes les lois ne peuvent pas être observées par celui qui est entièrement guidé par l'amour. Lorsqu'une nation ordonne au chrétien d'aller à la guerre et de tuer, ce n'est pas l'amour qui accomplit cette loi. Lorsqu'une nation défend de donner à un voisin malade ou souffrant un verre de vin qui lui ferait du bien, l'amour n'est pas non plus l'accomplissement de cette loi.

31 Toutes les lois de Dieu sont accomplies par l'amour, le désintéressement complet, car elles sont toutes justes. Toutes les lois des nations de la terre qui sont en harmonie avec celles de Dieu devraient être joyeusement observées par le chrétien, qu'il soit citoyen d'une nation ou non. Mais lorsque les lois de la nation ou du gouvernement sont contraires à celles de Dieu, il ne peut y avoir de compromis pour le chrétien ; il doit obéir à celles de Dieu. Et s'il obéit à celles de Dieu, il ne commettra ni dommage, ni injustice.

LA GUERRE

32 Quelle est donc l'attitude que doivent prendre les fils oints de Dieu en ce qui concerne la participation à la guerre où l'on tue des êtres humains ? Le treizième chapitre de l'épître aux Romains et les paroles de l'apôtre Pierre (1 Pierre 2 : 13, 17) ont fréquemment été employés pour prouver que les chrétiens sont forcés de prendre part aux combats homicides des guerres, parce que les lois du pays l'ordonnent. Cette conclusion est absolument erronée. Ces passages des Ecritures ne se rapportent pas aux lois des nations, ainsi que la preuve précédente l'établit clairement, mais bien plutôt à la direction, à l'ordre, à la discipline dans l'organisation du Seigneur. Appliquer ces paroles aux gouvernements terrestres a été une erreur, une injustice, en tant que cela regarde les chrétiens. Le commandement de Dieu aux membres de son peuple est clair et précis : « Tu ne tueras point. » Le chrétien qui tue à la guerre n'enfreint pas seulement ce commandement, mais il rompt aussi l'alliance éternelle de Dieu, ce qui lui fait mériter sa désapprobation et l'exclut de la participation au royaume. —Genèse 9 : 5 ; Exode 20 : 13 ; Matthieu 5 : 21 ; Esaïe 24 : 5 ; 1 Jean 3 : 15.

33 Ceux qui composent « la Société » dans le sens que nous avons reconnu plus haut à ce terme et qui, par suite, sont des oints de Dieu sur la terre, un petit troupeau de chrétiens désignés aussi sous le nom d'Etudiants internationaux de la Bible, doivent être gouvernés par les lois de Dieu, pendant qu'ils sont encore dans la chair. Ces lois, exprimées dans sa Parole, sont donc

des règles, des commandements pour les Etudiants de la Bible, et elles interdisent formellement aux oints de prendre part à la guerre avec des armes charnelles. C'est ce qui fait que les Etudiants de la Bible sont incompris des autorités dirigeantes de ce monde. Ils n'ont aucun désir de se mêler à l'activité des gouvernements du monde et ne peuvent pas non plus enfreindre volontairement la loi de Dieu. Ils n'ont pas le devoir, comme chrétiens, de dire aux nations et aux peuples de la terre de ne point s'engager dans des guerres. Ce n'est pas leur affaire. Ce serait faux de leur part de vouloir empêcher les nations de faire la guerre ou d'enrôler des hommes à cet effet. Lorsqu'une nation est en train de lever une armée, de l'exercer, le chrétien n'a pas le droit de s'en mêler, de vouloir l'en empêcher. Cela regarde la nation seule.

34 Cependant le chrétien vraiment consacré ne peut prendre part à une lutte charnelle et rester tout de même intègre devant Dieu. Son devoir est de se tenir à l'écart des affaires des nations qui se font la guerre, de se vouer au Seigneur et d'obéir à ses commandements. Si les autorités dirigeantes lui ordonnent d'aller à la guerre et de tuer, il doit refuser d'obéir s'il veut rester fidèle au commandement de Dieu. Selon toute probabilité, ce refus attirera sur lui la colère du gouvernement qui l'avait appelé. Mais il vaut mieux pour lui qu'il s'expose à la colère d'une autorité terrestre qu'à celle de Dieu pour désobéissance à sa loi.

35 Le chrétien oint et consacré sait qu'il doit mourir pour devenir membre du corps glorieux de Christ. S'il meurt à cause de sa fidélité à Dieu et à son alliance, tout est bien pour lui. S'il désobéit à Dieu pour obéir à une autorité terrestre, s'il va à la guerre et y meurt, il perd ainsi pour toujours l'occasion d'avoir une place dans le royaume de Dieu. Il est donc dans l'obligation de choisir entre l'obéissance aux hommes et l'obéissance à Dieu, dont il connaît les conséquences. Le Seigneur a fait citer un certain nombre d'hommes qui prouvèrent leur fidélité par le martyre avant le commencement de l'élection de l'Eglise. Parce qu'ils refusaient d'obéir aux ordres de l'organisation de Satan et restaient fidèles à Dieu, ils « subirent les moqueries et le fouet, les chaînes et la prison ; ils furent lapidés, sciés, torturés, ils moururent tués par l'épée, ils allèrent çà et là vêtus de peaux de brebis et de peaux de chèvres, dénués de tout, persécutés, maltraités, — eux dont le monde n'était pas digne, — errants dans les déserts et les montagnes, dans les cavernes et les antres de la terre. » — Hébreux 11:36-38.

36 L'apôtre ajoute qu'en raison de leur fidélité ils reçurent un bon témoignage et l'approbation de Dieu. Les Ecritures montrent que le Seigneur récompensera ces fidèles en faisant d'eux des chefs visibles dans son royaume. C'est leur fidélité à Dieu que le Seigneur récompensera. Dieu n'en demande assurément pas moins de ceux auxquels il accordera le glorieux privilège d'être avec Christ sur son trône et de participer avec lui à la bénédiction de toutes les familles de la terre. — Apocalypse 2 : 10 ; 3 : 21.

37 La position que prend le vrai chrétien en face de la guerre n'a pas comme motif de l'animosité pour les hommes occupés aux affaires des gouvernements terrestres, mais bien son amour pour Dieu, son obéissance et sa fidélité envers lui. Dieu a appelé ses oints pour qu'ils exécutent ses desseins et il en a fait ses témoins pour qu'ils honorent son nom. Ils doivent rester en dehors du monde, à part. (Actes 15 : 14 ; 1 Pierre 2 : 9, 10 ; Esaïe 43 : 10, 12) Ces oints ont une lutte à soutenir, mais non pas avec des armes charnelles. « Si nous marchons dans la chair, nous ne combattons pas selon la chair. Car les armes avec lesquelles nous combattons ne sont pas charnelles ; mais elles sont puissantes, par la vertu de Dieu, pour renverser des forteresses. (2 Cor. 10 : 3, 4) Les oints de Dieu ont le devoir non seulement de ne nuire à personne, mais encore de faire le bien en toutes occasions et de représenter fidèlement Jéhovah. — Luc 3 : 14 ; Galates 6 : 10.

TEMPS DU REVEIL

38 Durant longtemps, les chrétiens sont restés dans un état de somnolence en ce qui concerne leur devoir de service dans l'organisation du Seigneur. Ils ont essayé de plaire aux dirigeants de ce monde, adoptant ainsi une manière d'agir qui n'est autre qu'un compromis entre la fidélité au Seigneur et celle au monde. Ils se sont dit à peu près ceci : « Nous devons faire voir au monde combien nous sommes doux, inoffensifs, afin que les gouvernants reconnaissent que nous avons été avec Jésus et avons appris de lui. » Les Ecritures ont été faussées pour justifier cette attitude qui n'est appuyée par aucun texte. Les apôtres étaient courageux et sans crainte, et lorsqu'ils reçurent l'ordre d'obéir aux lois du pays plutôt qu'à celles de Dieu, ils répliquèrent : « Jugez s'il est juste, devant Dieu, de vous obéir plutôt qu'à Dieu ; car nous ne pouvons pas ne pas parler de ce que nous avons vu et entendu. » (Actes 4 : 13-20) Dieu n'a de plaisir qu'en ceux qui représentent courageusement sa cause et qui proclament sans crainte son nom. — 1 Jean 4 : 17, 18.

39 « Cela importe d'autant plus que vous savez en quel temps nous sommes : c'est l'heure de vous réveiller enfin du sommeil, car maintenant le salut est plus près de nous que lorsque nous avons cru. » (Verset 11) Les oints savent en quel temps ils vivent. Ils savent que le Seigneur est dans son saint temple et que tous ceux qui sont du temple doivent proclamer la gloire de Dieu. (Psaume 29 : 9) L'achèvement de l'Eglise et, partant, son salut, est plus proche que jamais. Ce n'est plus le moment de dormir, ni de rêver, ni d'être indifférent à tout ce qui est la cause du Seigneur. Il s'agit au contraire d'être bien éveillé, afin de pouvoir reconnaître et apprécier les prophéties de Dieu et les éclairs qui les illuminent. Ceux de Sion qui veillent doivent servir Dieu joyeusement, en chantant les louanges de son nom. Ils doivent obéir au commandement de Dieu et continuer à rappeler à leurs frères indifférents l'importance qu'il y a à oindre ses yeux pour voir la vérité présente, pour l'apprécier et répondre à ses exigences. (Apocalypse 3 : 14-21) Les membres du « reste » reçoivent actuellement cet ordre : « Crie à plein gosier, ne te retiens pas, élève ta voix comme une trompette, et annonce à mon peuple ses iniquités. (Esaïe 58 : 1) Ceux qui sont endormis et indifférents commettent ces iniquités-là.

40 Les oints reconnaissent aujourd'hui l'organisation de Dieu comme jamais auparavant ; ils discernent également celle de Satan mieux que jamais. Ils voient que la « postérité » du serpent et la « postérité » de la promesse sont présentes et aux prises l'une avec l'autre, et que le conflit décisif a commencé. Il n'y a pas d'accord entre Christ et l'organisation de Satan. Le fidèle n'a rien de commun avec l'infidèle. « Quel rapport y a-t-il entre le temple de Dieu et les idoles ? Car nous

sommes le temple du Dieu vivant, comme Dieu l'a dit : J'habiterai et je marcherai au milieu d'eux ; je serai leur Dieu, et ils seront mon peuple. » — 2 Corinthiens 6 : 15, 16.

[41] Il est certain que Dieu s'attend à ce que ses oints obéissent à ses commandements plutôt qu'à ceux de l'organisation du diable qui sont opposés aux siens. Personne n'est excusable ni justifiable de continuer à mal appliquer les Ecritures pour engager les oints de Dieu à suivre les ordres des représentants de Satan, et particulièrement ceux qui tendent à entraver la proclamation de la vérité, la glorification du nom de Dieu. C'est le moment où Dieu dit à son peuple : « Vous êtes mes témoins . . ., c'est moi qui suis Dieu. » (Esaïe 43 : 10, 12) « Je mets mes paroles dans ta bouche, et je te couvre de l'ombre de ma main, pour étendre de nouveaux cieux et fonder une nouvelle terre, et pour dire à Sion : tu es mon peuple ! » — Esaïe 51 : 16.

[42] Nous savons que Christ Jésus est le chef de l'organisation de Dieu, qu'il est présent et qu'il dirige l'œuvre des oints sur la terre. Il n'a pas deux organisations terrestres, mais une seule. Cette organisation du Seigneur — ce corps de chrétiens qui lui sont dévoués — est connue sous le nom distinctif de « Société ». Par Christ Dieu donne actuellement à son peuple des ordres auxquels il doit obéir. Il rend ces ordres compréhensibles par les éclairs qui illuminent sa Parole, et il montre à son peuple les faits qui accomplissent la prophétie et qui prouvent que le moment de son complet accomplissement est proche, ainsi que l'établissement du royaume. Que tous ceux qui prétendent être des oints de Dieu marchent de front avec la vérité *présente* et suivent les traces de Christ, la tête de l'organisation de Dieu. C'est la pensée de l'apôtre lorsqu'il dit aux oints : « Que toute personne (dans l'organisation de Dieu) soit soumise aux autorités supérieures », parce que c'est l'organisation de Dieu dont Christ Jésus, actuellement présent, a le haut commandement. L'apôtre ajoute :

[43] « La nuit est avancée, le jour approche. Dépouillons-nous donc des œuvres des ténèbres et revêtons les armes de la lumière. » (Verset 12) Le jour est proche, parce que Satan a été chassé des cieux et que les forces ennemies se rassemblent en hâte pour le conflit final qui emportera les ténèbres, l'abri du mensonge, et révélera la lumière parfaite du jour. (Esaïe 28 : 17) Les œuvres des ténèbres sont celles du prince du mal, Satan, le diable. Aucune concession ne doit être faite à ses œuvres ou à ses agents. Les oints doivent être avec le Seigneur, entièrement et complètement. La sainteté est le dévouement absolu au Seigneur. Ceux qui se comptent parmi les oints du Seigneur, mais qui voient d'un œil indifférent que le clergé — un ennemi de Dieu parce qu'une partie du monde — dérobe à Dieu l'adoration des hommes en l'attirant sur lui-même, et qui refusent de donner à haute voix un avertissement, ceux-là prennent part au mal et prouvent leur infidélité à Dieu. Ceux qui prétendent être oints du Seigneur et qui s'abstiennent ou refusent de proclamer la vérité, dans la crainte d'offenser quelqu'un de l'organisation de Satan, montrent par là qu'ils haïssent l'instruction du Seigneur ; c'est pourquoi ils sont désapprouvés de lui. — Psaume 50 : 17, 18.

[44] Comme autre preuve de la désapprobation du Seigneur pour tout compromis de ses oints avec l'organisation de Satan, nous avons ces paroles de son témoin inspiré : « C'est pourquoi, sortez du milieu d'eux, et séparez-vous, dit le Seigneur ; ne touchez pas à ce qui est impur, et vous serez pour moi des fils et des filles, dit le Seigneur tout-puissant. » (2 Corinthiens 6 : 17, 18) L'oint de Dieu doit se revêtir des armes de la lumière et laisser briller la lumière de telle sorte que personne ne puisse se tromper sur son attitude.

[45] « Marchons honnêtement, comme en plein jour, loin des excès et de l'ivrognerie, de la luxure et de l'impudicité, des querelles et des jalousies. Mais revêtez-vous du Seigneur Jésus-Christ, et n'ayez pas soin de la chair pour en satisfaire les convoitises. » (Versets 13, 14) Ces paroles de l'apôtre indiquent clairement quelle voie doivent suivre les oints. Personne ne peut marcher honnêtement tout en essayant de faire des concessions à l'ennemi. La paix et l'harmonie doivent régner dans les rangs de l'armée du Seigneur, et tous ceux qui prennent soin des biens ou intérêts du royaume — intérêts que le Seigneur a confiés à la classe du serviteur — travailleront ensemble d'un commun accord. Ceux qui s'opposent au travail de témoignage du peuple du Seigneur ne marchent pas honnêtement, mais se livrent aux excès et à l'ivrognerie, à l'impudicité, aux querelles et aux jalousies, dans le sens des paroles de l'apôtre.

[46] Les oints de Dieu sont en dedans des murs de son organisation. Que chacun de ceux qui s'y trouve dise : « Que la paix soit dans tes murs, et la tranquillité dans tes palais ! A cause de mes frères et de mes amis, je désire la paix dans ton sein ; à cause de la maison de l'Eternel, notre Dieu, je fais des vœux pour ton bonheur. » (Psaume 122:7–9) Puisse toute querelle cesser parmi les enfants de Dieu! Que ceux qui ne désirent pas participer à l'œuvre du Seigneur n'essaient au moins pas de l'entraver, qu'ils se retirent et restent tranquilles.

[47] Le Seigneur Jésus est le commandant de l'armée de Jéhovah, qu'il conduit à la victoire complète. Les chantres de la classe du « reste » sur la terre sont dans l'avant-garde et, obéissant aux commandements de Dieu, ils proclament son nom et chantent ses louanges. (Esaïe 12 : 5, 6) Dieu protège ceux qui sont dans l'avant-garde de son armée. Il avertit les endormis, les engage à sortir de leur sommeil et à se joindre à l'arrière-garde. Pour encourager ceux qui obéissent, il dit : « Alors ta lumière poindra comme l'aurore, et ta guérison germera promptement ; ta justice marchera devant toi, et la gloire de l'Eternel t'accompagnera. » — Esaïe 58 : 8.

[48] Ceux qui se réveillent, qui se joignent à l'armée du Seigneur, seront gardés à l'arrière comme ceux de l'avant-garde, ainsi que le Seigneur l'a promis. Puissent les oints apprécier leur privilège d'être de fidèles et vrais témoins de Jéhovah en chantant ses louanges.

QUESTIONS BEREENNES

§ 1. Décrivez l'arrangement qui, comme nous le voyons, constitue « les autorités qui existent » auxquelles tous les membres de l'Eglise désirant l'approbation du Seigneur doivent se soumettre volontairement et obéir.

§ 2. L'existence et l'œuvre des gouvernements du monde prouvent-elles qu'ils proviennent de Dieu ?

§ 3. Qu'indique Actes 17 : 31 en ce qui concerne le jugement du monde par Dieu durant l'ère chrétienne ? Comment 1 Pierre 4 : 17 appuie-t-il cette conclusion ?

§ 4, 5. Comment Romains 2 : 1, 3 exclut-il l'application de Romains 13 : 2 aux autorités des Gentils ? Comment l'expression « quiconque résiste » limite-t-elle le jugement à l'organisation de Dieu ?

§ 6. Montrez si le mot « magistrats » employé ici par Paul se rapporte à l'Eglise ou à Satan et à son organisation.

§ 7. Prouvez, en illustrant leur attitude vis-à-vis d'une bonne et d'une mauvaise action, que les « magistrats » auxquels il est fait allusion ne sont pas ceux des gouvernements du monde.

§ 8—10. Citez les circonstances qui prouvent qu'appliquer le terme « autorité » aux princes de ce monde et à leur façon d'agir ne s'accorderait pas avec le but dans lequel Dieu a choisi un peuple pour son nom. A quelle autorité doit-il par conséquent se rapporter ? Décrivez l'accomplissement du verset 3 dans son application correcte.

§ 11—13. Est-il raisonnable de penser que Dieu ait remis à Satan ou à l'un de ses agents l'autorité d'agir comme magistrat de Dieu pour le bien ou comme son serviteur pour exécuter sa colère contre des membres de l'Eglise ? Citez des passages des Ecritures qui montrent comment Romains 13 : 4 s'exécute dans l'Eglise.

§ 14. Chacun a-t-il individuellement le pouvoir de juger et d'exécuter la sentence dans l'Eglise ?

§ 15, 16. Quelle est la nature de la « colère » mentionnée au verset 5 et que signifie être soumis « par motif de conscience » ?

§ 17. Expliquez le verset 6 et citez différentes traductions pour confirmer l'application de la déclaration de l'apôtre.

§ 18—20. Qu'indique clairement l'examen des différents textes cités, quant au sens de ces paroles de l'apôtre : ils sont « des ministres de Dieu » ?

§ 21—24. Quels sont l'impôt et le tribut ici mentionnés et à qui doivent-ils être rendus ? Qu'entend l'apôtre lorsqu'il dit : « Rendez la crainte à qui vous devez la crainte ?

§ 25—27. Que signifient ces paroles : « rendez l'honneur à qui vous devez l'honneur » ? Comment peut-on savoir à qui il faut rendre honneur dans l'Eglise ? Comment l'amour réciproque remplit-il les exigences de la loi ?

§ 28, 29. A quoi l'apôtre fait-il allusion (au verset 9) lorsqu'il dit : « Car ceci » et en mentionnant plusieurs commandements ? Comment l'amour agit-il dans l'observance de la loi de Dieu envers le prochain ?

§ 30, 31. Pourquoi les lois des nations ne peuvent-elles pas être toujours observées avec l'amour comme mobile ? A quelle loi selon laquelle le chrétien doit toujours être gouverné l'apôtre s'en rapporte-t-il ?

§ 32, 33. Comment le chrétien doit-il résoudre la question de participation à la guerre ? Indiquez quel est le groupe de ceux auxquels cette règle de conduite s'applique. Que doivent-ils dire à d'autres — que ce soit à des nations ou à de simples particuliers — quant à la participation à la guerre ?

§ 34—36. Etablissez la position que le chrétien doit prendre par rapport aux affaires des nations. A quoi celui qui est fidèle à Dieu doit-il s'attendre de la part des puissances terrestres ? Décrivez les expériences de certains hommes qui, avant l'ère chrétienne et dans des circonstances similaires, prouvèrent leur inébranlable dévouement à Dieu. Quelle sera leur récompense ? Quel enseignement nous donne leur exemple?

§ 37. En raison de quel principe et de quelle relation le vrai chrétien refuse-t-il de participer aux affaires du monde ?

§ 38. Décrivez les circonstances auxquelles sont dues les paroles rapportées dans Actes 4 : 19 et l'enseignement qu'elles renferment pour le peuple de Dieu à l'époque actuelle.

§ 39—41. Expliquez Romains 13 : 11. Montrez l'importance du temps et des circonstances actuelles par lesquelles le chrétien est poussé à apprécier la vérité présente et à accepter la responsabilité et le privilège du service. Quels faits relatifs à la vérité présente devraient nous rendre capables de discerner clairement comment les oints de Dieu doivent agir ?

§ 42. Est-il raisonnable de penser que Dieu a plus d'une organisation sur la terre ? Par quoi ceux qui prétendent être des oints de Dieu devraient-ils être rendus capables de discerner promptement quelle est l'organisation qui leur procure le privilège de participer à l'œuvre que le Seigneur accomplit actuellement sur la terre ?

§ 43, 44. A quelle « nuit » l'apôtre fait-il allusion au verset 12 ? Et à quel « jour » ? Comment peut-on se « dépouiller des œuvres des ténèbres » ? Comment « revêtir les armes de la lumière » ?

§ 45, 46. Par quoi est-il démontré que quelqu'un marche honnêtement? Que devraient raisonnablement faire ceux qui ne désirent pas participer à l'œuvre du Seigneur ?

§ 47, 48. De quel privilège le « reste » sur la terre jouit-il dans l'armée de Jéhovah ? Quel est le but de l'avertissement donné actuellement à ceux qui n'apprécient pas l'occasion de s'engager au service comme témoins ? Quelles bénédictions attendent ceux qui répondent à cet avertissement ?

(W. T. 15 juin 1929)

JOB PLUS GRAND QU'ABRAHAM

« En tout cela, Job ne pécha point et n'attribua rien d'injuste à Dieu. » — Job 1 : 22.

(Première partie)

L'ETERNEL appela Abraham de l'Orient, le conduisit dans une contrée choisie pour lui, et là il se servit de lui pour illustrer ses intentions au sujet de l'homme. Abraham n'était assurément pas grand par lui-même, mais il le fut en proportion de sa fidélité et de son obéissance envers l'Eternel. Job aussi était de l'Orient et la parole de Dieu certifie qu'il était « le plus considérable de tous les fils de l'Orient ». Il s'en suit qu'il devait être comparativement plus grand qu'Abraham et que Dieu le choisit dans un but important. La parole de Dieu révèle ce but. Abraham manqua de foi en Dieu au moins en une occasion (Genèse 12 : 13), tandis que celle de Job ne fut jamais ébranlée.

² Jéhovah est le plus grand producteur de tableaux vivants. Il permet à certains hommes de servir à quelques représentations et comme résultat de leurs efforts ils se croient souvent grands alors qu'ils ne le sont pas. Dès les premiers jours de l'humanité, l'Eternel choisit des hommes qui agiraient selon son plan parfait et dont les actions devaient illustrer les jours futurs du salut et de la restauration à la vie. Ces hommes ne comprirent naturellement pas la signification de leur conduite, bien qu'ils l'eussent désiré, car ce n'était pas la volonté de Dieu qu'ils le comprissent ni le bon moment. Beaucoup d'entre eux eurent foi en Dieu et Dieu les en récompensera lorsque le temps en sera venu. Les anges des cieux même désirèrent comprendre, mais Dieu réservait la connaissance de ces choses pour ceux qui vivraient sur la terre au temps marqué et qui lui seraient dévoués.

³ L'un de ces grands tableaux dépeints dans la Bible est celui de Job. En réalité, il est séparé et distinct des autres en ce qu'il donne à l'humanité des enseignements de la plus haute importance. Le livre qui porte le nom de Job a été peu compris et il ne pouvait en effet l'être avant le moment voulu de Dieu. Mais maintenant, grâce à la lumière de la prophétie accomplie et du plan révélé de Dieu, il commence à se dévoiler au chercheur diligent de la vérité. Le langage même du livre donne une nette image de la puissance de Dieu qui restituera la vie à l'humanité, et indique aussi ses desseins relatifs à cette œuvre. L'image de la restitution ne s'applique pas seulement aux Juifs, mais à tous les peuples de la terre. Il semble, d'après les Ecritures, que Job n'était pas Juif. Il vivait en dehors du pays d'Israël, dans le pays d'Uts, à l'est de la Palestine. Il est écrit de lui : « Cet homme était le plus considérable de tous les fils de l'Orient. »

(Job 1 : 3) Cela met Job dans une classe à part et indique que l'image qu'il fournit de par la volonté de Dieu se distingue des autres.

4 Ce qui est écrit au sujet de Job a pour nous un intérêt toujours plus grand à mesure que nous comprenons mieux que Dieu se servit de lui pour bien des illustrations, entre autre celle si merveilleuse de la restitution de la vie à la race humaine. Uts fut un descendant de Sem par Aram. Il s'en suit que Job fut un descendant de Sem, le fils de Noé, auquel Dieu avait promis des bénédictions spéciales. (Genèse 9 : 26 ; 10 : 23) « Uts » signifie « conseil » ou « consultation » ce qui semble indiquer qu'Uts et ses descendants étaient ceux qui cherchèrent conseil ou connaissance auprès de l'Eternel. Cela paraît montrer en outre que Job était en relation avec Dieu et qu'il fut employé par lui dans un but spécial.

5 Un tableau est une image de la réalité. L'image peut être telle que l'œil naturel la voie, ou bien être une représentation mentale de choses tangibles. Que Job ait réellement existé ou que son histoire soit une allégorie, cela importerait peu au fond. La parole de Dieu donne ce récit comme une instruction pour l'humanité. Mais puisque dans la Bible il est abondamment démontré que Dieu se servit d'hommes pour donner des tableaux vivants du développement de son plan de salut, cela prouve incontestablement que Job a réellement existé, que Dieu fit de lui une image vivante et qu'il était en communion ou en relation avec lui. Il est également certain que Job vécut quelque temps après Abraham. Le témoignage d'autres prophètes indique aussi que Job exista vraiment et que cette histoire n'est point une allégorie. — Ezéchiel 14 : 14, 20 ; Jacques 5 : 11.

ANALOGIE

6 Il y a entre Job et Adam une analogie si frappante qu'on ne saurait l'ignorer. Ce qui les différencie est qu'Adam ne maintint point son intégrité, tandis que Job la maintint. Adam, l'homme parfait, était un prince ; il habitait le jardin de Dieu planté à l'est de l'Eden et **était en communication, ou tenait conseil avec Dieu. Job était « l'homme le plus considérable de tous les fils de** l'Orient », ce qui faisait de lui un prince. Les Ecritures lui donnent ce titre. (Job 21 : 28 vers. angl. 31 : 37) Il habitait le pays d'Uts, ce qui signifie qu'il était en communication ou qu'il tenait conseil avec Dieu.

7 Dieu créa l'homme Adam parfait et la volonté du Créateur était que sa créature parfaite l'adorât. Mais l'œuvre du diable détourna l'homme Adam de Dieu. C'est dans un but égoïste que le diable choisit cette ligne de conduite. L'Eternel ne protégea pas Adam de façon à le rendre invincible. Il permit qu'il fût soumis aux ruses de Lucifer, à la tentation, afin de l'éprouver.

8 Il est écrit de Job : « Cet homme était intègre et droit ; il craignait Dieu, et se détournait du mal. » Malgré qu'il était imparfait dans son organisme et qu'il n'avait point droit à la vie, son cœur était pur vis-à-vis de Dieu, et c'est pourquoi Dieu le considéra comme parfait. Comme Dieu regarde au cœur ou au mobile des actions de l'homme, c'est à ce point de vue qu'il le juge. « L'Eternel ne considère pas ce que l'homme considère ; l'homme regarde à ce qui frappe les yeux, mais l'Eternel regarde au cœur. » (1 Samuel 16 : 7) Le cœur de Job était dévoué à Dieu ; il craignait Dieu sincèrement, avec piété. (Job 23 : 15-17) Parce qu'il était droit et pur de cœur, Job se trouvait devant Dieu comme s'il eut été un homme parfait. Adam était réellement parfait en Eden ; Job fut compté comme tel ; c'est pourquoi il y a à ce sujet un certain rapport entre eux.

9 Le prince Adam était un homme riche. Il avait une femme que Dieu lui avait donnée et avait la perspective de remplir la terre d'une race heureuse et parfaite de fils et de filles. Il fut le père de la famille humaine et reçut la domination sur toute créature vivante, sur les animaux et les oiseaux. — Genèse 1 : 26 ; 2 : 19.

10 En son temps aussi Job était un roi parmi les hommes. (Job 29 : 25) C'est en raison de sa richesse et de sa haute position qu'il était l'homme le plus considérable de l'Orient. Dieu emploie des symboles dans la production des images qu'il nous donne. Le nombre dix est un nombre symbolique qui représente une chose au complet, et ses multiples de même. Sous ce rapport, il est intéressant et important de considérer les richesses que possédait Job et de constater qu'elles correspondaient à celles du prince Adam. Job avait sept fils et trois filles, ce qui fait dix enfants. Ce nombre d'enfants représente donc fort bien la descendance d'Adam ou, en d'autres termes, toute la famille humaine. Job possédait 7000 brebis et 3000 chameaux, ce qui fait un total de 10 000 animaux. Il avait en outre 500 paires de bœufs et 500 ânesses et un très grand nombre de serviteurs. (Job 1 : 3) Ainsi donc, la considération dont il jouissait et sa grande richesse firent de lui l'homme le plus considérable de son temps. Tout ce que Job perdit lui fut restitué et même bien davantage ; et cela aussi prouve que Dieu se servit de lui pour donner une illustration de la voie de l'homme et de son retour à la vie par la rédemption et la restitution.

11 Adam aurait dû être entièrement dévoué à Dieu parce que c'était là son devoir de créature parfaite. Job, lui, était entièrement dévoué à Dieu et cela de par son libre choix. Ses fils donnaient des festins auxquels étaient conviées leurs sœurs. Le dévouement de Job à l'Eternel est prouvé par ce qui suivait immédiatement les festins : « Quand la série des jours de festin était achevée, Job envoyait chercher ses fils pour les purifier; **il se levait de bon matin et il offrait un holocauste pour chacun d'eux,car il se disait :** Peut-être mes fils ont-ils péché et offensé Dieu dans leur cœur. C'est ainsi que Job agissait toujours. » (Job 1 : 5 ; Synod.) Le fait que Job fit ainsi « toute sa vie » ou « toujours » prouve encore son dévouement à l'Eternel.

12 Lucifer était le gardien d'Adam en Eden. L'Eternel Dieu l'avait nommé à cette position. A cause de son infidélité et de sa rébellion, Dieu changea son nom en celui de dragon, serpent, Satan et diable. Il ne fut cependant pas privé de la puissance qu'il exerçait sur l'homme ; en qualité de diable, il continua à l'exercer. Cela est prouvé par le livre de Job et par d'autres parties des Ecritures. L'envie que Lucifer portait à l'adoration d'Adam pour Dieu occasionna sa chute et fit de lui le diable. Il désira pour lui cette adoration. Pour accomplir ses desseins pervers il se servit d'Eve, la femme que Dieu avait donnée à Adam, et il réussit dans son plan.

13 Parce qu'il enviait l'adoration et le dévouement de Job pour l'Eternel, le diable accusa Job de servir Dieu par intérêt. Le jour vint où les fils de Dieu se présentèrent devant l'Eternel. Satan, le diable, apparut aussi au milieu de ces créatures célestes. Cela prouve qu'il était au ciel et qu'il avait accès auprès de l'Eternel

Dieu. Il voulait détourner Job de Dieu, et comme Dieu le savait, il lui en donna l'occasion.

14 « L'Eternel dit à Satan : D'où viens-tu ? Et Satan répondit à l'Eternel : De parcourir la terre et de m'y promener. L'Eternel dit à Satan : As-tu remarqué mon serviteur Job ? Il n'y a personne comme lui sur la terre, c'est un homme intègre et droit, craignant Dieu, et se détournant du mal. Et Satan répondit à l'Eternel : Est-ce d'une manière désintéressée que Job craint Dieu ? Ne l'as-tu pas protégé, lui, sa maison et tout ce qui est à lui ? Tu as béni l'oeuvre de ses mains, et ses troupeaux couvrent le pays. Mais étends ta main, touche à tout ce qui lui appartient, et je suis sûr qu'il te maudit en face. L'Eternel dit à Satan : Voici, tout ce qui lui appartient, je te le livre ; seulement, ne porte pas la main sur lui. Et Satan se retira de devant la face de l'Eternel. »

15 Satan reprochait à l'Eternel de protéger Job et ses troupeaux, ce qui empêchait que Job pût être engagé à l'adorer lui, Satan. L'Eternel lui permit alors d'essayer d'amener Job à le rejeter, et Satan se mit à préparer son plan d'attaque dont le but était de mettre fin à son adoration.

16 Le jour vint où tous les enfants de Job étaient réunis dans la maison du frère aîné, où ils mangeaient et buvaient ensemble. Satan excita ses agents, les Sabéens, qui enlevèrent les bœufs et les ânesses de Job et passèrent ses serviteurs au fil de l'épée. D'autres serviteurs gardaient les brebis, et brebis et serviteurs furent consumés par le feu. A peu près en même temps les Chaldéens, autres serviteurs du diable, volaient les chameaux et tuaient les serviteurs qui les paissaient. Tandis que les enfants de Job mangeaient et buvaient, Satan fit souffler sur la maison où ils étaient un grand vent qui la détruisit, et tous furent tués. (Job 1 : 13–19) Le diable pensait que Job maudirait l'Eternel. Mais, au contraire, Job s'humilia devant le Seigneur Dieu et dit : « Je suis sorti nu du sein de ma mère, et nu je retournerai dans le sein de la terre. L'Eternel a donné, et l'Eternel a ôté ; que le nom de l'Eternel soit béni ! En tout cela, Job ne pécha point et n'attribua rien d'injuste à Dieu. » (Job 1 : 21, 22) Contrairement à Adam, Job démontra sa soumission absolue et son obéissance volontaire à Jéhovah. Il conserva donc son intégrité et lui resta dévoué.

17 Il est plus que probable qu'après son expulsion de l'Eden Adam pleura sur sa perte, qu'il s'aigrit et qu'il eut à souffrir. De même que sa descendance, il fut haï du diable et souffrit à cause de lui. Le nom de Job signifie « qui pleure, qui crie, qui est haï et persécuté ». Sous ce rapport il représente donc bien ceux des membres de la famille humaine qui ont souffert dans leurs efforts pour faire le bien. L'histoire de la race humaine est pétrie de larmes amères. Après que Job eut perdu ses enfants et ses biens, le jour vint de nouveau où les fils de Dieu se présentèrent devant la face de Dieu ; Satan y était aussi avec eux. — Job 2 : 1.

18 « L'Eternel dit à Satan : As-tu remarqué mon serviteur Job ? Il n'y a personne comme lui sur la terre, c'est un homme intègre et droit, craignant Dieu, et se détournant du mal. Il demeure ferme dans son intégrité, et tu m'excites à le perdre sans motif. Et Satan répondit à l'Eternel : Peau pour peau ! tout ce que possède un homme, il le donne pour sa vie. Mais étends ta main, touche à ses os et à sa chair, et je suis sûr qu'il te maudit en face. L'Eternel dit à Satan : Voici, je te le livre : seulement, épargne sa vie. » — Job 2 : 3-6.

19 Satan était déterminé à briser la confiance de Job en l'Eternel Dieu et à le détourner de lui. « Et Satan se retira de devant la face de l'Eternel. Puis il frappa Job d'un ulcère malin, depuis la plante du pied jusqu'au sommet de la tête. » (Job 2 : 7) Job s'humilia de nouveau devant l'Eternel, ce qui est illustré par le fait qu'il s'assit dans la cendre. « Et Job prit un tesson pour se gratter et s'assit sur la cendre. » — Job 2 : 8.

20 Satan se rappela alors la méthode dont il avait usé envers Adam. Pour mettre un terme à l'intégrité de Job, il se servit de la femme que Dieu lui avait donnée. « Sa femme lui dit : Tu demeures ferme dans ton intégrité ! Maudis (détourne-toi de) Dieu, et meurs ! » (Job 2 : 9) L'effort pervers du diable pour détruire la foi de Job échoua derechef. Job réprimanda sa femme par ces mots : « Tu parles comme une femme insensée. Quoi ! nous recevons de Dieu le bien, et nous ne recevrions pas aussi le mal ! » En tout cela, Job ne pécha point par ses lèvres. — Job 2 : 10.

21 Adam tomba lorsqu'il fut éprouvé. Il pécha volontairement, ses yeux étant ouverts. (1 Timothée 2 : 14) Il n'aimait pas Dieu et fut dominé par son désir égoïste. Du fait qu'Adam avait obéi à la suggestion d'Eve et avait succombé à son désir égoïste, Satan conclut que Job serait également influencé par la suggestion de sa femme et qu'il succomberait. Mais Job ne tomba point dans cette épreuve. Il ne se rebella point contre Dieu ni ne le renia. Après avoir perdu ses enfants et tous ses biens, il eut encore confiance en Dieu, et sa foi ne fut point ébranlée ; il resta donc intègre. C'est alors que Dieu dit à Satan : « Il demeure ferme dans son intégrité, et tu m'excites à le perdre sans motif. »

22 L'intégrité, c'est la fidélité à ce que l'on tient pour juste, quelles que puissent être les influences du dehors. C'est rester inébranlable dans sa décision de ne rien faire de mal volontairement ; c'est encore demeurer ferme dans sa foi et son dévouement au Créateur. Quelqu'un peut par exemple être accusé d'un crime et subir un dur châtiment par suite de cette accusation tout en étant innocent, et, malgré ses souffrances, rester ferme dans le témoignage de son innocence. Il garde ainsi la confiance de ceux qui le connaissent. Le rapport du livre qui porte le nom de Job montre qu'en tous temps et au milieu des souffrances les plus grandes, il demeura ferme dans son intégrité en ce qu'il conserva sa foi en Dieu et jouit de la confiance de Dieu.

23 Il a été dit qu'en Eden Adam était parfait en tout, sauf en expérience. Cette conclusion n'est pas correcte, elle est contraire aux Ecritures. L'Eternel Dieu créa Adam parfait. Il est explicitement écrit que toutes les œuvres de Jéhovah sont parfaites. (Deutéronome 32 : 4) On ne peut songer à une perfection restreinte lorsqu'on parle des œuvres de Jéhovah. Adam préféra céder à l'influence du diable plutôt que d'obéir à Dieu ; c'est pourquoi il tomba et perdit tout ce que Dieu lui avait donné. Le prophète Esaïe dépeint sa condition en ces termes : « De la plante du pied jusqu'à la tête, rien n'est en bon état : Ce ne sont que blessures, contusions et plaies vives, qui n'ont été ni pansées, ni bandées, ni adoucies par l'huile. » — Esaïe 1 : 6.

24 Job était imparfait dans son organisme, mais il était parfait par le cœur, par son dévouement à l'Eternel. Il aima mieux servir Dieu que le diable ; en cela il maintint son intégrité et eut la confiance de Dieu. Il

est démontré par là qu'il n'y avait pas de raison à ce qu'Adam prît une mauvaise voie. Cela prouve aussi qu'une créature intelligente n'est pas excusable du choix volontaire de servir le diable plutôt que Dieu. Celui qui aime Dieu, cherche à connaître le chemin qu'il doit suivre et il y marche dans la mesure du possible. Une telle conduite est agréable à Dieu.

DE QUI IL EST FAIT MENTION DANS LE RAPPORT

25 Le livre de Job a longtemps été un mystère. Beaucoup prétendent que ce n'est qu'un chef-d'œuvre de littérature ; d'autres, que c'est le plus beau poème du monde. C'est cependant bien plus que tout cela. C'est l'Eternel Dieu qui fit écrire ce livre. Pour le bien de tous ceux qui sont entièrement à Jéhovah, il est écrit dans la Bible : « Or, tout ce qui a été écrit d'avance l'a été pour notre instruction, afin que, par la patience, et par la consolation que donnent les Ecritures, nous possédions l'espérance. » (Romains 15 : 4) Dieu a en outre donné cette promesse qu'au « temps de la fin » quelques chrétiens auraient une juste compréhension de sa Parole ; et le livre de Job y est compris. (Daniel 12 : 4, 10) Il paraît donc tout à fait clair qu'avant que la classe ointe de Dieu ait quitté la terre, un temps doit venir où quelques-uns comprendront le livre de Job.

26 Dans le rapport voici de qui il est fait mention : de Jéhovah Dieu ; des fils de Dieu ; de Satan l'ennemi ; de Job, l'homme du pays d'Uts ; de la femme de Job ; des dix enfants de Job ; d'Eliphaz, Bildad et Tsophar, les trois prétendus amis de Job ; d'Elihu, le jeune homme, et de nombreux spectateurs. La scène se déroule en partie au ciel, en partie sur la terre. Il semble évident que le livre contient un enseignement de très haute importance pour toute la création et particulièrement pour l'homme. En conséquence, c'est un privilège pour les oints, par la grâce de Dieu, de chercher sa signification au temps voulu.

IMAGES

27 Les preuves scripturales sont positives sur le fait que Dieu se servit du peuple d'Israël pour illustrer ou imager le développement de son plan de salut. La loi que Dieu lui donna préfigurait des choses meilleures et futures pour l'humanité. Ce qui arriva aux Juifs fut rapporté comme exemple ou modèle au bénéfice de ceux qui s'intéresseraient un jour au développement du plan de Dieu. Que Job n'était pas Juif ne veut nullement dire que Dieu ne se servit pas de lui comme exemple ou image. Puisqu'il était l'homme le plus considérable de l'Orient et que de nombreuses créatures du ciel et de la terre ont joué un rôle dans son histoire, voire le grand Créateur, nous sommes autorisés à conclure que l'image de Job doit être d'une portée plus étendue encore que celle d'Israël. S'il en est ainsi, elle doit avoir trait à l'humanité entière, Juifs et Gentils. Il pourrait être utile pour celui qui examine le livre de Job de citer ici en termes généraux quelques-unes des illustrations nettement reconnaissables dans les Ecritures, et de démontrer ensuite par des preuves bibliques l'exactitude de cette conclusion.

28 Au temps de sa prospérité Job illustrait Adam, le prince parfait et riche de l'Eden.

29 Dans son adversité, il illustre la race humaine entière qui a subi la ruine, la maladie et la mort à cause du péché que l'ennemi Satan a causé par Adam.

30 Dans la perte de ses enfants, il est une image d'Adam qui a perdu toute sa descendance par le péché qu'il commit à l'instigation de l'ennemi Satan.

31 Dans son intégrité inébranlable au milieu de ses épreuves, il illustre une classe de créatures qui prouvent leur fidélité et leur dévouement envers Dieu dans l'épreuve.

32 En sa qualité de serviteur de Dieu qui resta fidèle, il représente les serviteurs de Dieu qui gardent une foi ferme et inébranlable à travers l'adversité.

33 Les trois hommes, Eliphaz, Bildad et Tsophar, qui prétendaient être les amis de Job, en réalité ne l'étaient pas. Ils méritent plutôt d'être regardés comme des trompeurs. Ils illustrent par conséquent les agents du diable, ou son organisation, qui fait son possible pour influencer l'homme quant à la voie qu'il doit suivre.

34 Le jeune Elihu est une parfaite image des messagers oints qui glorifient le nom de l'Eternel et qui annoncent son message de vérité à ceux qui veulent l'entendre.

35 La femme de Job aussi est le type d'un instrument que Satan, le diable, emploie pour inciter les hommes à maudire Dieu, et représente par conséquent très bien l'organisation de Satan sous le nom ou sous le symbole d'une femme.

36 Dans son retour à la santé, au bonheur, au milieu des biens qui lui furent rendus en plus grand nombre, Job illustre cette grande vérité qu'au temps voulu Dieu rétablira la race humaine et lui redonnera la santé, le bonheur et la vie.

37 L'enseignement important que nous donne le livre de Job est donc que les morts revivront grâce à la résurrection et à la restitution et que la vie — ce que l'homme désire le plus — ne peut être obtenue qu'au moyen des fonctions d'un rédempteur et médiateur auquel Dieu pourvoit.

LA CONTROVERSE

38 Nous présumons que tous les étudiants feront du rapport scriptural désigné dans la Bible comme livre de Job une étude sérieuse. Notre article a spécialement trait au texte d'en-tête, mais personne ne peut saisir la valeur du sujet sans examiner à fond *tous* les textes du livre.

39 Dès les premiers temps de l'humanité, une controverse, une contestation s'éleva entre le grand Créateur et son fils Lucifer au sujet de l'homme. Le récit nous montre que Lucifer était l'une des « étoiles du matin » qui, instruites du dessein de Dieu de créer la terre et la créature humaine pour la terre, entonnèrent un chant de louanges en l'honneur de Jéhovah. L'homme fut créé, placé en Eden et confié à la surveillance de Lucifer par Jéhovah. Lucifer savait que le devoir et le privilège de l'homme était d'adorer son Créateur. Il conçut le désir égoïste de se gagner l'adoration de l'homme. Il se souleva contre Dieu et conduisit l'homme à sa ruine. Puis son nom fut changé en celui de Satan qui signifie adversaire de Dieu. Dès lors Satan a continuellement cherché à détourner l'homme de Dieu, afin que son adoration se reportât sur lui et qu'il pût se l'assujettir. Ce fait important ne devrait jamais être oublié lors d'un examen des Ecritures, et particulièrement du livre de Job.

40 A l'époque où les fils de Dieu s'assemblaient pour se présenter devant le grand Créateur, selon que l'in-

dique le récit, tous les hommes à peu près s'étaient tournés vers le mal parce qu'ils avaient cédé à la pernicieuse influence de Satan. Dieu n'avait pas retiré à Satan la domination de la terre ; il lui permit au contraire de continuer à exercer son pouvoir sur l'homme et ainsi fut donnée à toutes ses créatures une pleine occasion d'être éprouvées. Satan doit s'être présenté devant Dieu avec une grande arrogance, orgueilleux et fier de ce qu'il avait détourné presque tous les hommes de lui, le grand Créateur.

41 L'Eternel demanda à Satan ce qu'il avait fait, et celui-ci répondit qu'il avait parcouru la terre. Bien que le rapport ne nous révèle rien de plus sur ce point, il est cependant raisonnable de conclure que, par son arrogance même en présence de Dieu, Satan faisait entendre qu'aucun homme ne continuerait à servir Dieu volontairement, et qu'en réalité personne ne le servirait sans d'égoïstes motifs. Quel était donc le point essentiel de la controverse à ce moment-là ? Sans doute celui-ci : L'homme gardera-t-il son intégrité devant Jéhovah ? Dieu peut-il mettre sur la terre un homme qui lui reste fidèle et dévoué ? Satan prétendait sans doute qu'il ne s'en trouvait aucun, mais que tous se détourneraient de Dieu à cause de certaines circonstances.

42 Le dessein de Dieu était certainement de démontrer que par sa grâce l'homme qui agit d'après son conseil peut demeurer ferme dans son intégrité, et que s'il répond aux exigences divines et marche dans la voie que Dieu lui trace, il peut obtenir la vie éternelle. Afin de décider de cette question, Dieu permettrait donc à Satan de faire tous ses efforts pour détourner les hommes de lui, et, au moment voulu et comme il jugerait bon, il ferait connaître à tous sa suprématie absolue. Toute la création recevrait ainsi ce très important enseignement, savoir : que Jéhovah est le seul vrai Dieu, et qu'il n'y en a point d'autre que lui. A ce point de la controverse, Job illustre une classe de personnes qui restent dans une condition de cœur parfaite et qui gardent la confiance de Jéhovah. C'est pourquoi Jéhovah donna à Satan, lorsque l'occasion s'en présenta, la possibilité d'exercer ses méchants desseins. « L'Eternel dit à Satan : As-tu remarqué mon serviteur Job ? Il n'y a personne comme lui sur la terre ; c'est un homme intègre et droit, craignant Dieu, et se détournant du mal. » — Job 1 : 8.

43 Satan contestait l'amour de Job pour Dieu. Il accusa Dieu de le protéger de sorte à n'avoir pas l'occasion de l'éprouver. « Et Satan répondit à l'Eternel : Est-ce d'une manière désintéressée que Job craint Dieu ? Ne l'as-tu pas protégé, lui, sa maison, et tout ce qui est à lui ? Tu as béni l'œuvre de ses mains, et ses troupeaux couvrent le pays. Mais étends ta main, touche à tout ce qui lui appartient, et je suis sûr qu'il te maudit en face. » — Job 1 : 9-11.

44 C'était là une provocation et Jéhovah y répondit en permettant à Satan d'enlever à Job ce qu'il possédait. Satan se retira de devant la face de l'Eternel, établit ses plans pour la destruction des biens et de la famille de Job, et les mit à exécution. Il s'en suivit un grand désastre de la maison de Job, mais malgré cela sa tentative échoua, car Job garda sa confiance en Dieu et continua à l'adorer.

45 Lorsque les fils de Dieu se réunirent de nouveau pour se présenter devant l'Eternel, Satan y était aussi. Dieu lui rappela Job en disant : « Il demeure ferme dans son intégrité, et tu m'excites à le perdre sans motif. » D'un ton arrogant et sarcastique, Satan répondit : « Un homme donne peau pour peau ; tout ce que possède un homme, il le donne pour sa vie. » « Mais étends ta main, touche à ses os et à sa chair, et je suis sûr qu'il te maudit en face. » (Job 2 : 4, 5) Et l'épreuve recommença. « L'Eternel dit à Satan : Voici, je te le livre : seulement, épargne sa vie. Et Satan se retira de devant la face de l'Eternel. Puis il frappa Job d'un ulcère malin, depuis la plante du pied jusqu'au sommet de la tête. » — Job 2 : 6, 7.

46 Malgré cette terrible situation, Job s'humilia devant Dieu ; le fait qu'il s'assit sur la cendre le montre. Satan, n'ayant encore pas réussi à le détourner du Créateur, dut concevoir quelque inquiétude sur le résultat de sa tentative. Il se rappela toutefois qu'il avait eu raison d'Adam par sa femme. Il donna donc à la femme de Job la pensée d'influencer son mari à abandonner Dieu, et la poussa à l'action ; en instrument dans la main de Satan, elle conseilla à Job d'abandonner Dieu, de renoncer à lui et d'en subir les conséquences. Mais Job ne suivit pas ce mauvais conseil. Se tournant vers elle, il la réprimanda et dit : « Quoi ! nous recevons de Dieu le bien, et nous ne recevrions pas aussi le mal ? » Nouvel échec de Satan, Job ne s'étant pas détourné de l'Eternel. Dans cette expérience, Job doit avoir illustré cette petite troupe d'hommes qui, à travers tous les âges, sont restés fermes dans leur foi et leur dévouement envers Dieu au milieu des pires persécutions.

TROIS TROMPEURS

47 Après tous ces efforts, Satan dut être très irrité de n'avoir pu pousser Job à se séparer du Seigneur Dieu. Persistant dans cette mauvaise voie, il ne voulut pas abandonner la lutte et se mit à user d'autres méthodes, à forger d'autres plans contre Job. Il ne renoncerait au combat que s'il subissait une défaite complète; et nous voyons illustrée par là la persistance de Satan, le diable, dans son opposition à Dieu jusqu'à sa destruction. **Satan est la personnification même de la méchanceté.**

48 Trois hommes habitant en différents endroits s'étaient entendus pour aller visiter Job. « Trois amis de Job, Eliphaz de Théman, Bildad de Schuach, et Tsophar de Naama, apprirent tous les malheurs qui lui étaient arrivés. Ils se concertèrent et partirent de chez eux pour aller le plaindre et le consoler. » — Job 2 : 11.

49 Pourquoi ces trois hommes se rendirent-ils vers Job avec un seul et même projet ? De qui étaient-ils les représentants et pourquoi devaient-ils participer à la controverse ? Se rendirent-ils vers Job dans l'intention honnête de le secourir et le consoler ? Etaient-ils envoyés par Dieu pour consoler Job ? Il ne serait pas raisonnable de penser que Dieu eût agi ainsi, car la question en litige était celle-ci : Job maintiendrait-il son intégrité et son dévouement envers Dieu dans l'épreuve ? Jusqu'alors il l'avait fait, et Satan avait échoué. La victoire était du côté de l'Eternel et c'eût été inconséquent de sa part d'envoyer trois hommes pour consoler Job, car alors son épreuve n'aurait pas été complète, absolue.

50 Le mot « amis » est sans doute employé ironiquement dans ce texte. Le même mot fut employé dans le même sens par Jésus lorsqu'il parlait à ses ennemis. (Matthieu 20 : 13 ; 22 : 12 ; 26 : 50) La dernière de ces citations bibliques se rapporte spécialement à Judas que les Ecritures déclarent nettement être l'instrument de

Satan. Les paroles de Job 2 : 11 « pour aller le plaindre, et le consoler » ont également un sens ironique. Les arguments de ces trois hommes à l'égard de Job montrent qu'ils s'étaient entendus pour l'humilier et le convaincre d'un manque de fidélité et d'intégrité. Si ces trois hommes, appelés amis de Job, ne se rendirent point chez lui en qualité de représentants de Dieu, c'était en représentants de qui ?

51 Toutes les circonstances prouvent que les trois prétendus amis de Job étaient les agents ou représentants de Satan. C'est pourquoi ils représentent dans le tableau l'organisation du diable. Cette organisation est formée de trois éléments distincts. Ces trois hommes prétendaient agir par droit divin et étaient par conséquent des hypocrites. L'organisation de Satan apparaît devant l'humanité comme étant l'organisation représentative de Dieu sur la terre et est en réalité une organisation hypocrite. Le nom et l'origine des trois visiteurs de Job jettent quelque lumière sur notre sujet.

52 Eliphaz signifie « l'effort pour Dieu », et cela indiquerait qu'il s'efforça de représenter Dieu. Il était de Théman et descendant d'Esaü. (Genèse 36 : 4, 10, 11, 16) Il appartenait aux Edomites qui étaient très en disgrâce devant Dieu.

53 Bildad de Schuach était probablement un descendant d'Abraham par Ketura, Schuach étant un des fils de Ketura. (Genèse 25 : 1, 2) Bildad signifie « fils de la contestation ». Il était de ce genre d'homme dont Satan se sert volontiers comme de porte-parole dans un débat.

54 Tsophar habitait Naama, d'où son nom de Naamathite. Son nom signifie « poilu, rude, chèvre, ou indiscret ». Cela semble indiquer qu'il avait la tendance de se mêler de choses qui ne le regardaient pas.

55 C'étaient des hommes d'un certain âge, riches et considérés. Ils étaient estimés comme de grands personnages. On leur avait donné des titres pompeux et flatteurs dont ils étaient très fiers. Cela ressort de leurs discours. « **Les grands ne sont pas toujours sages, et les vieillards n'entendent pas toujours ce qui est** juste. » — Job 32 : 9 ; vers. Ostervald.

56 L'organisation de Satan est formée surtout de riches, de ceux qui s'estiment eux-mêmes comme l'élite de la société, de savants titrés, de docteurs en théologie, de philosophes et de grands hommes à titres et orgueilleux. Les trois groupes qui la composent sont : le groupe religieux, le groupe de la finance et celui de la politique. Les conducteurs religieux se donnent des airs graves et dévôts devant le peuple, et les chefs de leurs troupeaux sont généralement des accapareurs impitoyables et des politiciens sans conscience. Ils prétendent être des hommes de grand caractère, de par leurs propres forces. Ils se donnent comme des exemples que le peuple devrait suivre. En présence d'autrui, ils se comportent avec une grave dignité et parlent d'un ton pieux et hypocrite. Ils assument une attitude qui veut dire : nous sommes plus saints que vous ».

57 L'élément politique de cette méchante organisation prétend régner par droit divin, et ses conducteurs, de même que le clergé, haranguent les foules au sujet du « droit divin » des gouvernants. L'élément commercial prétend que toutes les richesses sont à lui à cause de la faveur que Dieu lui témoigne, et l'élément clérical se dit le représentant de Dieu sur la terre et le seul interprête de sa Parole. Le clergé a toujours prétendu que personne d'autre ne devrait oser expliquer la Parole de Dieu ou même réfléchir à sa signification. Tel est l'élément dont Satan s'est servi pour représenter Dieu sous un faux jour et pour détourner de lui des gens honnêtes. Les Ecritures et les faits s'accordent donc parfaitement pour démontrer que les trois prétendus amis de Job furent en réalité des trompeurs et qu'ils illustrent l'organisation du diable.

58 Le rapport montre clairement que Satan fit tout ce qui était en son pouvoir pour que Job renonçât à Dieu, et que les trois prétendus amis étaient les instruments qui devaient accomplir ses desseins. Il est aussi indiqué que ces trois hommes étaient des « forgeurs de mensonges » et que la colère de Dieu s'enflamma contre eux parce qu'ils n'avaient pas dit la vérité. (Job 13 : 4 ; 42 : 7) Notons bien comment ces pieux trompeurs se rendirent vers Job pour le « consoler ». Les cheveux longs, la barbe flottante, en longues robes et avec de longues et solennelles mines, ils s'approchaient en grande pompe et avec une dignité correspondant à l'estime qu'ils avaient d'eux-mêmes et à leur propre justice. Ils venaient l'un après l'autre, les mains jointes. Une troupe de pauvres et misérables en haillons bigarrés les suivaient à une respectueuse distance et observaient révérencieusement l'entrée en scène de ces trois grands pieux trompeurs. Lorsqu'ils eurent atteint un endroit favorable d'où ils pouvaient voir Job dans sa misère et où Job pouvait les voir, ces pieux et importants hommes « élevèrent la voix et pleurèrent » — — — de grosses larmes de crocodile ; puis ils déchirèrent leurs manteaux et jetèrent de la poussière en l'air au-dessus de leur tête. Ils s'avancèrent ensuite vers Job à pas majestueux, s'assirent à terre et s'y tinrent sans parler pendant sept jours et sept nuits. — Job 2 : 11-13.

59 Ils n'étaient point venus pour réconforter et consoler Job, mais pour le condamner comme pécheur volontaire. Job avait été l'homme le plus riche parmi eux tous, et maintenant ces représentants de Satan magnifiaient leur propre justice et voulaient prouver à Job **qu'il était un pécheur volontaire et que c'était pour cette raison qu'il avait perdu tous ses biens et qu'il** souffrait par la main de Dieu. C'était une ruse de Satan qui voulait par là détourner Job de sa conduite fidèle et le pousser à maudire Dieu. Ses précédentes tentatives avaient échoué ; en serait-il de même de celle-ci ?

LE DIEU DE CE MONDE

60 Pendant de longs siècles, Satan a été le dieu de ce monde. Son but principal fut d'aveugler les hommes à l'égard de la vérité de la parole de Dieu, afin qu'ils ne comprissent pas le plan de Dieu et qu'ils n'apprissent pas à connaître le vrai chemin de la vie. (2 Corinthiens 4 : 3-6) Pour réaliser ce but, il a employé son organisation entière, mais les conducteurs religieux en ont été les chefs, et ils le sont encore. Ces derniers ont été aidés de tout temps par les principaux de leur troupeau, l'élite de la société, les ultra-riches et les professionnels de la politique. Ces hommes se disent les représentants de Dieu tandis qu'ils pratiquent volontairement la fraude et trompent le peuple. Le clergé ou les prédicateurs ont pris un air de grande piété et d'estime d'eux-mêmes. Des grands des classes riches et des politiciens de profession, ils ont fait des chefs de leurs congrégations. Ces personnages orgueilleux et hautains reçurent des marques spéciales d'honneur. On les cita au commun des troupeaux comme des exemples de la faveur de Dieu. Les prédicateurs les ont vantés comme des modèles à suivre et ainsi beaucoup de personnes

pauvres, ignorantes et superstitieuses ont été amenées dans les organisations religieuses et engagées à déposer leurs petits revenus aux pieds de ces hypocrites. Lorsque les riches et les politiciens égoïstes ont jugé bon de faire la guerre à d'autres, les prédicateurs ont harangué le peuple, lui démontrant qu'il était du devoir de chacun de donner sa vie et tout ce qu'il possédait pour le soutien, le maintien et la protection d'une organisation égoïste.

61 Ces trompeurs religieux n'ont rien dit au pauvre peuple du plan de grâce de Dieu pour la rédemption ; ils ne lui ont pas dit que Dieu donnera la vie aux obéissants au moyen des bénédictions d'une résurrection et d'une restitution. Au contraire, ils ont vanté les vertus de certains hommes, les nommant de « vrais caractères » et conseillant aux pauvres de leurs systèmes de développer un caractère, de croître à l'exemple de ces grands hommes, de travailler ainsi à leur propre salut et s'assurer une place au ciel, à la condition de l'invisible.

62 Ces faux conducteurs et soi-disant consolateurs ont exhorté les masses à soutenir patriotiquement les gouvernants injustes. Ils leur ont fait croire que le patriotisme c'était soutenir sans restriction des hommes qui en réalité sont leurs oppresseurs. Ils ont ainsi poussé les pauvres à verser leur sang pour la défense de l'organisation du diable. Cette triple alliance a dit au peuple que Dieu — au nom duquel ils prétendent parler — condamnerait à l'enfer ou aux tourments éternels tous ceux qui ne se joignaient pas aux systèmes religieux et ne les soutenaient pas selon leurs moyens.

63 Jéhovah Dieu prévit certainement le système cruel et corrompu que Satan créerait et mettrait en œuvre pour tromper les hommes et les détourner du vrai Dieu. Il prévit que l'instrument le plus pervers de ce système serait l'élément religieux qui se vanterait de parler au nom de Dieu. Il prévit que ces hommes seraient hypocrites et qu'ils pratiqueraient la ruse et l'hypocrisie. Il savait que les riches et les politiciens de profession qui gouvernent les aideraient et les soutiendraient et que par là les foules seraient tenues sous la surveillance, la puissance et le contrôle de Satan, le malin. Dieu permit que les trois prétendus consolateurs de Job fussent employés pour préfigurer cette organisation méchante. Il prévit cependant aussi qu'en dépit des influences subtiles et perfides de l'organisation de Satan quelques-uns garderaient leur confiance en lui et lui seraient fidèles, quelles que soient les persécutions et les souffrances qu'ils auraient à subir. Cette classe d'hommes devait être illustrée par Job.

64 Dieu employa Abraham et ses descendants pour donner une image de son plan de rédemption, en particulier de la « postérité » de la promesse par laquelle les bénédictions viendraient sur l'humanité. Il se servit ensuite de Job pour représenter la lutte des hommes contre la puissance et la mauvaise influence de Satan, et aussi pour montrer comment, au temps voulu, il engendrerait une classe de gens qui résisteraient au diable, se confieraient entièrement en Dieu, accepteraient joyeusement les bons offices du grand Rédempteur et du Tout-Puissant et recevraient la vie éternelle. L'image donnée par Abraham et ses descendants a spécialement trait à ceux qui ont une foi semblable à celle dont Abraham fit preuve. Celle fournie par Job a une étendue plus grande parce qu'elle se rapporte à la race humaine entière, et prouve que l'ultime bénédiction divine pour l'humanité souffrante est la vie éternelle sur la terre, par le grand Rédempteur et médiateur des faveurs de la restitution. Tout en gardant ces images présentes à notre esprit, nous considérerons dans le numéro prochain quelques parties de l'argumentation de Job et des trois hommes qui prétendaient parler au nom de Dieu, mais qui parlaient en réalité au profit de l'ennemi.

(A suivre)

QUESTIONS BEREENNES

§ 1. Qui étaient Abraham et Job ? Comparez-les par rapport à leur situation antérieure et à leur foi en Dieu.

§ 2. De quelle manière et dans quel but Jéhovah se servit-il de certains hommes fidèles avant l'ère chrétienne ? Citez des passages bibliques qui montrent si la manière d'agir de Dieu envers ces hommes fut comprise d'eux ou d'autres de ses créatures.

§ 3—5. Quelle est l'importance du livre de Job comme partie de la prophétie divine ? En considération de quels faits concluons-nous que le livre de Job est une image vivante et non une allégorie ? Comment la naissance de Job et sa généalogie indiquent-elles sa relation avec Dieu ?

§ 6—8. A quel grand point de vue Adam et Job furent-ils différents ? Comparez-les quant à leur perfection.

§ 9—11. Comparez Adam et Job quant à leur richesse et position au milieu des hommes, et quant à leur dévouement envers Dieu.

§ 12—14. Dans quelle mesure Lucifer joue-t-il un rôle vis-à-vis d'Adam et de Job ?

§ 15, 16. Par quelle accusation Satan trouva-t-il l'occasion d'amener Job dans l'adversité ? Décrivez le procédé de Satan contre Job. Comment Job supporta-t-il cette épreuve ?

§ 17—19. Quelle pensée suggère la signification du nom de Job ? Que fit Satan après avoir échoué dans sa première tentative de détruire le dévouement de Job pour Dieu ? Et que fit alors Job ?

§ 20—21. Quel nouveau pas fit Satan et pour quelle raison ? Quel en fut le résultat ?

§ 22. Que faut-il entendre par « garder son intégrité » ?

§ 23, 24. Montrez si le « manque d'expérience » d'Adam limitait sa responsabilité.

§ 25, 26. De quels personnages et de quels endroits le livre de Job fait-il mention ? Citez des passages montrant que les oints de Dieu comprendraient un jour ce rapport.

§ 27. Prouvez que les expériences d'Israël illustraient quelque chose. Expliquez si le fait que Job n'était pas Juif empêche le livre de Job d'être une des leçons illustrées de Jéhovah pour son peuple.

§ 28—32. Qu'illustre Job dans sa prospérité ? Dans son adversité ? Dans la perte de ses enfants ? Dans son inébranlable intégrité ? Et dans le maintien de sa fidélité comme serviteur de Dieu ?

§ 33—35. Dans l'image, qui sont Eliphaz, Bildad et Tsophar ? Qui était Elihu ? La femme de Job illustre qui ou quoi ?

§ 36, 37. Qu'illustre la restauration complète de Job ? Quelle grande leçon contient le rapport considéré comme un tout ?

§ 38—41. Pourquoi est-il important au temps actuel d'étudier à fond tout le livre de Job ? Que dit le rapport biblique de la chute d'anges et de celle des hommes, et de la prédominance du mal dans le monde ?

§ 42—44. Quelle est la grande question de cette controverse ? Quels en sont les principaux personnages ? Comment Dieu procéda-t-il pour trancher la question ? Quel rôle Job a-t-il dans cette affaire ? Comment Satan procéda-t-il ensuite ? Comment Jéhovah répondit-il au défi ? Que fit à nouveau Satan et qu'en résulta-t-il ?

§ 45, 46. De quelle façon Satan chercha-t-il à continuer l'épreuve après son échec ? Pourquoi essaya-t-il de se servir de la femme de Job pour affliger Job encore plus ? Quel fut le résultat de cette partie de l'épreuve ?

§ 47—49. Qu'illustre Satan par sa persistance dans la mauvaise voie ? Comment pouvons-nous savoir quel rôle joueraient les trois « amis » dans la controverse ?

§ 50—54. Pourquoi ces hommes furent-ils appelés « amis » de Job ? Que signifient leurs noms ?

§ 55—57. Quelles classes du temps actuel les circonstances ainsi que la position de ces hommes illustrent-elles ?

§ 58, 59. Qu'indique Job 13 : 4 quant au but de ces hommes en allant visiter Job et quant au maître qu'ils servaient ?

§ 60—62. Décrivez comment les trois éléments formant la partie visible de l'organisation de Satan ont collaboré à l'accomplissement des desseins de Satan sur la terre.

§ 63, 64. Montrez que Dieu prévit l'œuvre de ces systèmes, et aussi le résultat béni de son plan de rétablissement de l'humanité.

(W. T. 1er juillet 1929)

COMMENTAIRES DES TEXTES DES RÉUNIONS DE PRIÈRE

TEXTE DU 4 SEPTEMBRE

« *Celui qui vaincra, je ferai de lui une colonne dans le temple de mon Dieu, et il n'en sortira plus.* » — Apocalypse 3 : 12.

UNE COLONNE représente un appui, un soutien, quelque chose de ferme, de solide, quelque chose qui doit durer. Le temple est maintenant devenu l'organisation ferme et durable de Dieu, et ceux qui vaincront et qui ont l'approbation de Dieu seront affermis comme partie de cette organisation. Ils aident à la soutenir, l'appuient en ce qu'ils sont ses fidèles représentants. S'ils persévèrent, s'ils ne se lassent pas de le faire, ils « n'en sortiront plus ». La Parole de Dieu les dépeint en ces termes : « Dans son temple tout dit : Gloire ! » (Vers. Darby) Comme colonnes de son temple, ils y resteront à toujours ; car « ceux qui se confient en l'Eternel sont comme la montagne de Sion, qui ne peut être ébranlée, qui subsiste éternellement. » L'organisation de Dieu est établie et Dieu la protégera ; il ne permettra plus que Sion subisse des dommages. Ainsi gardés, les membres de la classe du temple continuent à dire : « Que le nom de l'Eternel soit béni, dès maintenant et à jamais.

TEXTE DU 11 SEPTEMBRE

« *Il est bon de célébrer l'Eternel, et de psalmodier à la gloire de ton nom, ô Très-Haut.* » — Psaume 92 : 2. Vers. Synod.

CES PAROLES sont le commencement d'un psaume qui a été expressément écrit pour le jour du sabbat. Elles montrent donc l'approbation de l'Eternel pour la proclamation publique de ses louanges au jour fixé à cet effet par ceux qui se reconnaissent comme son peuple. Mais il est en tout temps « bon de célébrer l'Eternel ». Celui qui célèbre d'autres dieux ne peut pas s'exprimer ainsi, parce qu'on ne peut qualifier de « bon » que ce qui a une valeur durable, et parce que tout ce qui est bon vient seulement de l'Eternel, le Très-Haut. « Il est bon de chanter à la gloire de notre Dieu. » (Psaume 147:1; vers. Synodale) Cela signifie que les chanteurs ont des raisons non seulement d'être heureux, mais aussi de se réjouir dans le Seigneur. Comme ils apprécient la faveur de Dieu et comprennent qu'il est juste, qu'il est beau et doux de chanter ses louanges, ils lui offrent leurs actions de grâces en psalmodiant à la gloire de son nom.

TEXTE DU 18 SEPTEMBRE

« *Que les fidèles triomphent dans la gloire, qu'ils poussent des cris de joie sur leur couche.* » — Psaume 149 : 5.

L'HONNEUR du roi est devenu le partage du Seigneur et les saints de Dieu sur la terre participent à cet honneur, parce qu'ils sont les envoyés (ambassadeurs) du nouveau roi ; c'est pourquoi ils sont maintenant dans la gloire. En considération du fait que le royaume a été établi en 1914, ils « chantent à Dieu un cantique nouveau ». Ils « chantent » sur leur couche au lieu de dormir comme quelques-uns l'on fait. Ils sont zélés en ce qu'ils proclament jour et nuit les louanges de l'Eternel, et ils continueront à agir ainsi jusqu'à ce qu'ils soient vaincus par le vrai sommeil (par la mort de leur corps terrestre). Cela s'harmonise avec les paroles du prophète (Esaïe 62 : 6, 7), par lesquelles Dieu dit que les sentinelles de son organisation, de Jérusalem, ne se taisent ni jour ni nuit, qu'elles ne cessent de faire connaître le nom de l'Eternel.

TEXTE DU 25 SEPTEMBRE

« *En ce jour l'on dira : Voici, c'est notre Dieu, en qui nous avons confiance . . . soyons dans l'allégresse, et réjouissons-nous de son salut !* » — Esaïe 25 : 9.

LORSQUE, par Harmaguédon, la puissance de l'ennemi sera brisée, les milliards d'opprimés sur la terre seront libérés de leurs chaines, deviendront libres et auront l'occasion d'apprendre à connaître le vrai Dieu et de lui obéir. Ils reconnaîtront la vérité, c'est-à-dire que l'Eternel est Dieu, et que son gouvernement de justice avec Christ sur le trône est ce à quoi ils s'attendaient depuis si longtemps. Les oints de Dieu sur terre voient par la foi que ces choses arriveront bientôt. Ils savent que leur Dieu et Père accomplira bientôt cette œuvre grandiose. Ils voient son saint nom débarrassé pour toujours de l'opprobre ; leur cœur est dans l'allégresse et ils ne peuvent retenir leurs chants de louanges.

TEXTE DU 2 OCTOBRE

« *En te célébrant, j'aurai la joie sur les lèvres, la joie dans mon âme que tu as délivrée.* » — Psaume 71 : 23.

CEUX QUI jouissent de la joie du Seigneur sont tout entiers de son côté. Il est leur Dieu, et leurs lèvres le célèbrent, lui, et pas un autre. Ils refusent de faire entendre un chant qui serait pour l'ennemi, pour quelque partie de l'organisation de Babylone, une distraction agréable. Les Juifs ont donné un exemple à ce sujet lorsqu'ils étaient captifs à Babylone. Les Babyloniens leur demandaient des chants de Sion et disaient : « Oubliez votre passé ; venez, unissez-vous à nous et signons la paix. Chantez-nous de vos chants ! » Mais les Israélites eussent préféré être frappés de mutisme ou de paralysie (Ps. 137 : 3) plutôt que de s'unir à l'organisation de l'ennemi. De même aujourd'hui le fidèle « reste » de Dieu ne fait aucune concession à l'ennemi ; il chante plutôt en toute occasion pour rendre témoignage au nom de Jéhovah.

